

propriétés du gouvernement, les canaux, les chantiers de construction de navires et les endroits vulnérables à travers le pays. Près de 2,000 gendarmes spéciaux, la plupart vétérans de la première guerre mondiale, ont été enrôlés pour aider à l'exécution de ces fonctions. En outre, la Gendarmerie a donné des conseils aux industries manufacturières relativement à la protection de leurs propriétés contre le sabotage.

Peu de temps après le début de la guerre, la Gendarmerie royale du Canada a organisé à même son effectif la première compagnie de la prévôté du ministère de la Défense nationale; elle a été presque immédiatement dépêchée outre-mer. Le 31 mars 1940, cette compagnie se composait de 125 officiers et gendarmes; elle a été renforcée plus tard et son effectif porté au maximum de 195 le 31 mars 1942.

Les nouveaux ministères du gouvernement fédéral créés les premiers mois de la guerre et les nombreux règlements édictés par le gouvernement ont exigé l'attention active de la Gendarmerie. Ses fonctions supplémentaires intéressaient, entre autres, le contrôle des changes étrangers, des enquêtes et rapports sur des gens de toutes catégories pour le compte du gouvernement et des industries privées, les empreintes digitales d'un grand nombre de personnes, les initiatives de défense contre le sabotage, l'assistance à la défense antiaérienne passive, l'application des règlements concernant la défense du Canada, la confiscation des armes à feu et des explosifs en possession d'étrangers jusqu'à la fin de la guerre et la réinscription des armes à feu en vertu du Code criminel. En outre, la Division des renseignements a vu son activité s'accroître considérablement. L'apparition du "marché noir" à la suite de l'inauguration du rationnement est venu ajouter aux tâches de la Gendarmerie déjà surchargée et qui n'avait pas la permission de recruter d'autres membres avant la fin des hostilités.

Lorsque le Japon entra en guerre comme allié des puissances de l'Axe le 7 décembre 1941 et qu'il fut décidé de déporter les Japonais de la Colombie-Britannique, il a fallu étendre la portée des règlements concernant l'inscription des étrangers ennemis. A cette époque aussi, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ont pris une importance nouvelle. Le gouvernement des États-Unis a entrepris l'aménagement de la route de l'Alaska pour fins militaires, installé un pipe-line depuis Norman-Wells jusqu'à Whitehorse et établi les champs d'aviation. La population de Whitehorse à elle seule a dépassé les 10,000. Aussi a-t-il fallu augmenter le nombre de détachements et le personnel affectés à ces régions, mesure qui ne pouvait être prise qu'en retirant des effectifs des zones moins importantes. La route est maintenant connue sous le nom de réseau routier du Nord-Ouest; le service de patrouille y est assuré en grande partie par la Gendarmerie royale du Canada.

Au début de la seconde guerre mondiale, le personnel et les navires de la Division maritime de la Gendarmerie sont passés à la Marine royale du Canada pour service de guerre, comme il était déjà convenu, et la petite Division de l'aviation est passée au Corps d'aviation royal canadien. A la fin de la guerre, le personnel et l'équipement sont revenus à la Gendarmerie. Des navires et des avions nouveaux ont été obtenus en vue de la formation d'unités modernes. Un vaisseau de la Gendarmerie royale non utilisé dans la lutte contre la contrebande et ne faisant pas partie, par conséquent, de la Division maritime, le *Saint-Roch*, a fait fonction pendant plusieurs années de détachement flottant dans l'extrême-nord du Canada et sert actuellement au ravitaillement des détachements de l'Arctique occidental. C'est le premier navire à avoir effectué un voyage de l'ouest à l'est,—du Pacifique à l'Atlantique,—ainsi qu'en direction opposée, par le passage du Nord-Ouest. Ayant